



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE RENDU DE LA 278^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : Le 10 janvier 2018

ENDROIT : CCEBJ
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1420
Montréal (Québec) H2Z 1S8

ÉTAIENT PRÉSENTS : Kambale Katahwa, Canada
Alexandra Roio, Québec
Brian Craik, GNC
Daniel Berrouard, Québec
Louis Breton, Canada (par téléphone)

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

ÉTAIT ABSENT : John Paul Murdoch, président, GNC

1) ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE : ALEXANDRA ROIO

Les membres du COMEV accueillent un nouveau membre au sein du comité, soit Madame Alexandra Roio qui agira à titre de membre pour le Gouvernement du Québec.

2) OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 277^e RÉUNION

Le compte rendu de la 277^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 277^e réunion.

4) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Le suivi des correspondances reçues et envoyées entre le 15 novembre 2017 et le 9 janvier 2018 est présenté à l'Annexe A.

5) PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE DE MISE À L'EAU AU PK 223 DE LA RIVIÈRE RUPERT PAR LA NATION CRIE DE NEMASKA

N/RÉF : 3214-04-034

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 1er décembre 2017.

Par ce projet, la Nation crie de Nemaska souhaite aménager une rampe de mise à l'eau pour les bateaux en amont du seuil du PK 223 de la rivière Rupert. Aucune excavation n'est requise pour l'aménagement de la rampe. Les travaux consisteront uniquement à la mise en place d'un remblai de concassé afin de permettre la mise à l'eau d'embarcations. La rampe fera environ 4 mètres par 25 mètres. Les travaux de requiert pas de déboisement, ni de construction de route. Les travaux seront réalisés de manière à conserver la rive à l'état naturel, de chaque côté de la rampe de mise à l'eau.

De plus, le COMEV s'attend à ce que le promoteur utilise des matériaux exempt de particules fines et qu'il mette en place, le cas échéant, les mesures nécessaires pour protéger les habitats du poisson situés à proximité du site des travaux.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

6) PROJET DE CENTRE LOGISTIQUE INTERMODAL DE CHIBOUGAMAU PAR LA VILLE DE CHIBOUGAMAU – PHASE IB

N/RÉF : 3214-28-004

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 12 décembre 2017.

Par ce projet, la Ville de Chibougamau souhaite implanter le centre logistique intermodal de Chibougamau (CLIC). Selon le promoteur, ce projet permettrait d'augmenter le transport ferroviaire et la réduction des distances par transport routier, au bénéfice des entreprises qui pourraient réduire leurs coûts de transport de marchandises dans la région du Nord-du-Québec. Les gains environnementaux seraient également non négligeables en permettant de réduire substantiellement les émissions de gaz à effets de serre. De plus, en agissant comme pôle logistique et zone intermodale, le CLIC renforcerait l'accès aux infrastructures stratégiques par le maintien de la desserte ferroviaire et par son approche multi-usager.

De plus, Le COMEV tient à mentionner que l'emplacement proposé de ce projet vise à remplacer le projet de ce même promoteur pour lequel COMEV a émis une recommandation en juillet dernier. De fait, la présente recommandation ne vise également que la phase 1 du projet de centre logistique intermodal de Chibougamau. Si celui-ci est appelé à prendre de l'expansion dans le futur, le projet devra être resoumis à l'Administrateur provincial pour approbation.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

7) SECOND ENTRY POINT INTO THE COMMUNITY - WASWANIPi

N/RÉF : 3214-05-084

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 15 décembre 2017.

Par ce projet, la Nation crie de Waswanipi souhaite procéder à la construction d'une route à deux voies qui servira de deuxième point d'entrée de la route 113 dans la collectivité. Chaque voie aura une largeur de 3,5 mètres et des épaules non pavées de 2 mètres de chaque côté. Un couloir de 30 mètres sera déboisé pour la route. La longueur totale de la route est de 701 mètres. Le calendrier du projet prévoit la construction de la route à compter de mai 2018 et l'asphaltage aura lieu en 2020. Le promoteur déclare que l'asphaltage aura lieu après deux cycles de gel / dégel qui permettront à la route de se stabiliser correctement avant le pavage. Avant 2020, seulement environ 20-50 mètres de la route sera pavée près de l'intersection de la route 113 pour empêcher que les matériaux granulaires ne se répandent sur l'autoroute.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur régional.

8) PROJET DE MINE DE LITHIUM BAIE JAMES PAR GALAXY LITHIUM (CANADA) INC.

N/RÉF : 3214-14-055

- Projet de directive
 - Pour décision

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 23 octobre 2017.

Le projet est de construire et d'exploiter une mine à ciel ouvert d'une profondeur estimée à 225 mètres. Ce même projet est situé le long de la route de la Baie James à la hauteur du km 381. La durée d'exploitation est estimée à une vingtaine d'années et devra être confirmée dans l'étude d'impact à produire.

Un projet de directive a été porté à l'attention des membres. Des ajustements sont proposés au texte et les membres conviennent de transmettre la directive à l'Administrateur provincial.

De plus, pour ce projet, il a été demandé au promoteur de dresser un historique des événements, des activités et des projets ayant affecté l'état de référence des composantes valorisées pertinentes afin de soutenir une évaluation des effets cumulatifs fondée sur des données probantes. Le promoteur doit également fournir ses sources d'information. Les membres du COMEV se demandent si une telle demande est nécessaire pour tous les types de projets et si, par conséquent, cette information sera demandée systématiquement dans les directives à venir. Le COMEV évaluera le besoin d'obtenir ce type d'information en fonction de l'expérience.

Action : Transmission de la directive de l'étude d'impact à l'Administrateur provincial.

9) PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE CONCASSAGE ET D'ENTREPOSAGE PERMANENT DES RÉSIDUS DE BRIQUE, DE BÉTON ET D'ASPHALTE (BBA) PAR LA VILLE DE CHAPAIS

N/RÉF : 3214-16-077

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 11 décembre 2017.

Par ce projet, la Ville de Chapais désire aménager un site permanent de concassage et d'entreposage de brique, béton et d'asphalte d'une superficie de 1,78 hectare à la Ville de Chapais. Ce site pourra également recevoir d'autres types de matériaux utilisés à des fins municipales, tels que du sable, du gravier et d'autres matériaux de carrière. Le site ciblé est situé à l'intérieur du parc industriel de Chapais. Ce projet a été présenté par la Ville de Chapais afin de mettre en place un site conforme pour l'entreposage de brique, de béton et d'asphalte.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

10) PROJET DE DÉCAPAGE ET D'ÉCHANTILLONNAGE EN VRAC SUR LA PROPRIÉTÉ CANCEC PAR METALS TECH LIMITED

N/RÉF : 3214-14-060

- Réponses aux questions
 - Pour discussion

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu un complément d'information se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 9 janvier 2018.

Par ce projet, Metals Tech Limited souhaite procéder à des travaux de décapage et d'échantillonnage en vrac sur un site situé au sud du réservoir LG-3 à proximité de la route Transtaïga. Le décapage représente 25 000 m³ de mort-terrain répartis en différents endroits et se déroulerait de 2018 à 2020 inclusivement. L'extraction des échantillons totalisera environ 975 tonnes de matériel en vrac avec pour principal objectif la production d'un échantillon représentatif du site servant aux tests métallurgiques et à d'éventuelles évaluations en vue d'accords d'exploitation.

De plus, le COMEV aimerait être informé des échanges devant avoir lieu en janvier 2018 avec la Nation crie de Wemindji, le Chef ainsi que le maître de trappe.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

11) VARIA

a) Site web COMEV

Vanessa Chalifour informe les membres que le site web du COMEV est maintenant en ligne et fonctionnel. Quelques projets doivent toujours être ajoutés sur le site web. L'intégration des projets sera réalisée au cours du mois de janvier 2018.

Avec pour objectif l'amélioration continue du site web, une banque d'heures supplémentaire sera achetée auprès du consultant. Vanessa Chalifour contactera le consultant pour connaître les prix exacts et s'occupera de faire approuver cette dépense.

De plus, le COMEV devra s'interroger sur les liens à entretenir avec le site web du COMEX. Des réponses doivent également être obtenues de la part du Gouvernement de la Nation crie de même que les modalités du nouveau registre provincial qui entrera en vigueur le 23 mars 2018.

b) Lettre de remerciement Stéphane Cossette

Une lettre de remerciement a été rédigée à la suite du départ de Monsieur Stéphane Cossette. La lettre lui sera envoyée par courriel.

Action : Transmission d'une lettre de remerciement.

c) Projets en analyse/à venir

- Projet d'exploration minière (2x) par Les Mines Opinaca Ltée, N/Réf : 3214-14-042
- Projet d'exploration Windfall

d) Projets en attente de réponses des promoteurs

- Projet d'utilisation d'une usine mobile de béton bitumineux à l'intérieur de chacune des carrières situées aux km 168 et 207,9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James, N/Réf : 3214-05-081

12) DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 février 2018 à Montréal dans les bureaux de John Paul Murdoch situés au 407 rue McGill, suite 410, à Montréal.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 15 novembre 2017 au 9 janvier 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'utilisation d'une usine mobile de béton bitumineux à l'intérieur de chacune des carrières situées aux km 168 et 207,9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie James N/Réf : 3214-05-081	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 17 novembre 2017 Accusé réception le 20 novembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	Raymond Thibault Société de développement de la Baie-James	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 1 ^{er} décembre 2017 Reçu COMEV le 4 décembre 2017	
Projet de décapage et d'échantillonnage en vrac sur la propriété Cancet par Metals Tech Limited N/Réf : 3214-14-060	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 17 novembre 2017 Accusé réception le 20 novembre 2017	
	Darren Smith Dahrouge Geological Consulting Ltd.	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Réponses aux questions	Transmis le 22 décembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEY	Réponses aux questions	Transmis le 9 janvier 2018 Reçu COMEV le 9 janvier 2018	
Projet de concassage et de stockage temporaire des résidus de brique, de béton et d'asphalte sur l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire au parc Opémiska à Chapais par la ville de Chapais N/Réf : 3214-16-076	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 17 novembre 2017 Accusé réception le 20 novembre 2017	
Projet d'aménagement d'un site de concassage et d'entreposage permanent des résidus de brique, de béton et d'asphalte (BBA) par la Ville de Chapais N/Réf : 3214-16-077	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEY	Renseignements préliminaires	Transmis le 15 décembre 2017	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 15 novembre 2017 au 9 janvier 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de raccordement de la mine Rose lithium-tantale et déplacement d'un tronçon d'une ligne à 315 kV par Hydro-Québec N/Réf : 3214-09-028	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Réal Laporte Hydro-Québec	Transmission de la directive de l'étude d'impact	Transmis le 24 novembre 2017 Reçu COMEV le 29 novembre 2017	
Projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau du PK 223 de la rivière Rupert par la Nation crie de Nemaska N/Réf : 3214-04-034	Pierre Laneuville Hydro-Québec	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 2 novembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 30 novembre 2017 Reçu COMEV le 1 ^{er} décembre 2017	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Projet de centre logistique intermodal de Chibougamau par la Ville de Chibougamau – Phase IB N/Réf : 3214-28-004	Jean-Sébastien Gagnon Ville de Chibougamau	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 8 décembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 12 décembre 2017	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Projet d'exploration minière par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042	France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée	Patrick Beauchesne Sous-ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 29 novembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 18 décembre 2017 Reçu COMEV le 19 décembre 2017	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Upgrading of drinking water pumping station in Waswanipi N/Réf : 3214-11-099	John Paul Murdoch COMEV	Isaac Voyageur Administrateur régional	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 17 novembre 2017	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	Rhonda Oblin Cooper Cree First Nation of Waswanipi	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 20 novembre 2017	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 15 novembre 2017 au 9 janvier 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Second Entry Point into the Community N/Réf : 3214-05-084	Rhonda Oblin Cooper Cree First Nation of Waswainpi	Isaac Voyageur Administrateur régional	Renseignements préliminaires	Transmis le 23 novembre 2017	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 15 décembre 2017 Reçu COMEV le 19 décembre 2017	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Whapmagoostui new solid waste disposal site N/Réf : 3214-16-099	John Paul Murdoch COMEV	Isaac Voyageur Administrateur régional	Transmission de la directive de l'étude d'impact	Transmis le 4 décembre 2017	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	George Sandy Whapmagoostui First Nation	Transmission de la directive de l'étude d'impact	Transmis le 6 décembre 2017 Reçu COMEV le 11 décembre 2017	
Rapport annuel 2016-2017 - CCEBJ	Graeme Morin CCEBJ	Vanessa Chalifour COMEV	Rapport annuel 2016-2017	Transmis le 14 décembre 2017	